

L'Alsace dans le Monde

N°23 - Printemps 2007



Union Internationale
des Alsaciens

EDITO

Inauguration de la ligne le 15 mars, inauguration commerciale, le 10 juin : après une longue attente, au printemps 2007, le TGV Est-européen arrive enfin en Alsace ! Heureux effet du calendrier, l'événement coïncide avec la célébration du 50^e Anniversaire du Traité de Rome dont l'objectif principal était l'organisation de la libre circulation au sein d'une Europe débarrassée de ses frontières intérieures. Pour l'Alsace, l'attente aura toujours été engagée et active et il faut saluer la détermination de tous les responsables politiques régionaux qui n'ont pas hésité, -c'est une première en France-, à engager les finances régionales dans cette formidable aventure. Ils savaient, eux, que le TGV Est n'a pas son terminus à Strasbourg, mais qu'il est le début d'une liaison transeuropéenne de Paris à Bratislava et à Budapest. En même temps, d'ailleurs,

l'ICE arrive jusqu'à Paris. Avec le TGV Rhin-Rhône qui approche, voilà l'Alsace resituée au cœur de l'Europe, la voilà dans son rôle d'interface européenne, véritable vocation politique au service de l'entente entre les peuples et les cultures. Le Traité de Rome n'est pas non plus le terminus de l'Europe, mais un passage obligé vers l'Europe politique, celle de Robert Schuman et de Konrad Adenauer. Pierre Pflimlin, dont on célèbre le centenaire de la naissance appelait de toutes ses forces cette dimension noble de l'Europe, une "Europe qui soit capable de faire prévaloir face au monde la primauté des valeurs de l'esprit". Riche printemps pour l'Alsace, printemps d'espoir pour l'Europe...

François BRUNAGEL
Président de l'UIA

SOMMAIRE

LA PAGE DE LA REGION	
Environnement	P 2
L'ALSACE EUROPEENNE	
Le TGV en Alsace : un projet pour l'Europe	P 3
L'ALSACE INTERNATIONALE	
L'immigration en Alsace	P 4-5
BLOC NOTES	P 5
A propos du TGV Centenaire de Pierre Pflimlin Livres	
LA VIE DES ASSOCIATIONS	
Nouvelles du monde	P 6-7
NOS PARTENAIRES	P 8



Le courrier de l'UIA

Environnement

Doper la croissance en sauvant la planète

En multipliant par dix ses investissements énergétiques, l'Alsace sonne la charge contre les gaz à effet de serre. Un changement d'ère et un carburant neuf pour la croissance.

L'environnement, préoccupation majeure des Français ? En Alsace, tout particulièrement, le sujet est mobilisateur.

Les projets dans ce domaine engagent un niveau d'investissement jamais atteint : de 7 millions en 2000, le montant passe à 64 millions d'euros en 2007. Le but : appliquer des solutions radicales pour préserver l'environnement alsacien et sa biodiversité. Deux axes sont privilégiés : la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

ser à une consommation de 50 kWh/m² par an, soit l'équivalent de 500 litres de fioul par an pour une maison de 100 m² en 2005 (la consommation actuelle est en moyenne de l'ordre de 2 500 litres). Le volet des énergies renouvelables se traduit par la poursuite du programme énergivie : chaudières bois, capteurs solaires, géothermie, biogaz pour compenser les énergies fossiles. Un objectif : l'installation de réseaux de chaleur alimentés au bois dans les 400 communes forestières d'Alsace. Le contrat de projets évoque également les plans climats déclinés à l'échelle des territoires. La communauté d'agglomération de Mulhouse s'est déjà engagée dans cette voie. Le développement durable n'est pas une priorité. Il est plus que cela : un véritable fil rouge de la démarche collective alsacienne. Il est aussi un nouvel argument du développement économique régional. Le gisement d'entreprises et d'emplois à créer dans les secteurs de l'environnement, et notamment des énergies renouvelables, est important. Dans cet esprit, la

Plus de vert dans nos paysages. Minimiser l'impact de l'urbanisation en créant des milieux naturels (vergers, haies): c'est le sens de la trame verte initiée en juin 2003 par la Région Alsace. Limitée dans sa phase expérimentale à la plaine et au Piémont des Vosges, la politique de la trame verte a été étendue à l'ensemble de l'Alsace : création de connexions écologiques avec les régions limitrophes (Lorraine, Palatinat, Bade) et mise en oeuvre de nouveaux outils (contrats agriculture et biodiversité, réserves naturelles régionales). Un budget annuel de 400 000 € est prévu pour la période 2007-2013.

Respecter les exigences environnementales

Les opérations définies dans le cadre du contrat de projets doivent répondre à des critères garantissant leur respect des exigences environnementales. Ces critères se concrétisent dans trois clauses conditionnelles.

La première porte sur l'énergie et met l'accent sur la stratégie de réduction des besoins énergétiques. La seconde pointe la nécessité de préserver le foncier en Alsace. Aussi, les projets doivent-ils être conçus avec le souci de limiter au maximum la consommation de terres non bâties. Enfin, le contrat de projets intègre une clause conditionnelle de respect des zones d'intérêt patrimonial. Les opérations prévues ne doivent pas porter atteinte à un habitat protégé par la réglementation en vigueur ou, si tel est le cas, des dispositions solides doivent être envisagées pour réduire ces effets.



Une exigence pour tous : préserver l'environnement alsacien et sa biodiversité

Le programme « efficacité énergétique » est ambitieux : il vise à réduire de façon drastique les consommations énergétiques en encourageant la construction de bâtiments économes en énergie. Car l'énergie la plus renouvelable est celle que l'on ne consomme pas. Concrètement, il s'agit de pas-

Région Alsace vient d'initier le "cluster" énergivie Alsace regroupant entreprises, chercheurs et universités.

**Conseil Régional d'Alsace
Direction de l'Agriculture, de la
Forêt, du Tourisme et de
l'Environnement**

En chiffres

■ Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables
64,35 millions d'euros

■ Gestion de l'eau (Rhin, Ill, Bruche)
25,81 millions d'euros

■ Prévention des risques naturels
6,5 millions d'euros

■ Protection de la biodiversité
5,73 millions d'euros

■ Parcs naturels régionaux
4,2 millions d'euros

Le TGV en Alsace : un projet pour l'Europe

Le 10 juin prochain, l'Alsace s'intégrera dans les réseaux de la grande vitesse ferroviaire.

A compter de cette date, Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Saverne seront directement reliées à Paris, Lille, Rennes, Nantes et Bordeaux, ainsi qu'à Karlsruhe, Stuttgart, Munich, Bâle et Zurich, et à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle

pointillé entre Strasbourg et Baudrecourt, point d'aboutissement de la 1^{re} phase de la ligne nouvelle, alors même que s'apprête à démarrer la construction d'un nouveau pont sur le Rhin entre Kehl et Strasbourg, qui sera mis en service en 2010, et que sont désormais bien engagés les travaux du TGV Rhin-Rhône. La réalisation intégrale, jusqu'à Strasbourg, de la LGV Est-Européenne demeure donc pour l'Alsace un objectif prioritaire. La mise en service de ces 100 derniers kilomètres permettra de gagner encore jusqu'à une demi-heure sur le trajet Paris-Strasbourg, et raccourcira d'autant les relations

Mais la volonté politique existe désormais de ne pas laisser inachevé un projet aussi nécessaire pour la structuration de l'Europe, aussi indispensable au désenclavement de l'Alsace et aussi utile pour l'accessibilité européenne de Strasbourg.

Ce projet est indissociable du projet Rhin-Rhône, dont les travaux ont débuté l'été dernier, et qui sera mis en service à l'automne 2011. A cette date, Strasbourg retrouvera sa position de « ville des routes », où se croiseront deux grands axes ferroviaires européens : Hambourg-Francfort-Lyon et la Magistrale.

La préparation de l'arrivée en Alsace des TGV Est-Européen et



Photo : © SNCF - CAV - PATRICK LEVEQUE

La LGV Est-Européenne, dont nous avons inauguré les 300 premiers kilomètres le 15 mars, n'est pas seulement une ligne Paris-Strasbourg. Elle est aussi l'un des maillons de l'axe ferroviaire Paris-Strasbourg-Munich-Vienne-Bratislava/Budapest : la Magistrale pour l'Europe.

La Magistrale est l'un des 5 projets d'infrastructures reconnus comme les plus fortement prioritaires par l'Union Européenne. Pour assurer le suivi de cette opération, la Commission a nommé un coordonnateur, ancien Commissaire lui-même : le Hongrois Peter Balazs, par ailleurs ancien ministre et ancien ambassadeur de Hongrie en Allemagne. C'est la raison pour laquelle il aurait été difficilement compris par nos partenaires européens que subsiste durablement une sorte de

entre les régions Champagne-Ardenne et Lorraine et les villes du Sud de l'Allemagne.

Un accord ayant été trouvé le 24 janvier dernier pour le financement des premiers travaux de ce dernier tronçon, ceux-ci vont ainsi pouvoir commencer dès cet automne 2007 (déboisements, fouilles archéologiques, fin des acquisitions foncières, etc.).

Il restera toutefois à trouver un accord sur le financement du chantier proprement dit. L'Etat s'est engagé à couvrir la moitié des coûts qui subsisteront après fixation des contributions de l'Union Européenne d'une part, et de Réseau Ferré de France d'autre part. Les collectivités seront sollicitées pour couvrir l'autre moitié. Ce travail est encore devant nous.

Rhin-Rhône constitue un formidable accélérateur de la mise en mouvement des énergies. Voilà pourquoi j'ai pleinement confiance en l'achèvement prochain de ces grands projets et que je suis particulièrement motivée pour suivre leur progression avec vigilance.

**Fabienne Keller,
Sénateur-Maire de Strasbourg
Présidente de l'Association
TGV Est-Européen**



Photo : SNCF - CAV - FABRIZIO URTADO

L'immigration en Alsace

Les nouveaux visages de l'Alsace. Un Alsacien sur dix est immigré. L'Insee en a recensé 180 000 en 2004, soit 20% de plus qu'en 1999. Ils viennent de nouveaux pays. Grâce à eux, le solde migratoire de la région reste positif.

Ukrainiens, Arméniens, Camerounais, Gabonais, Indiens... Ce sont les nouveaux venus de l'Alsace. Depuis 1999, la région accueille des immigrés toujours plus nombreux, venant de pays de plus en plus divers. C'est le constat qui ressort d'un rapport de l'Insee portant sur l'immigration en Alsace pour la période 1999-2004.

Les habitants d'autres régions françaises, eux, s'installent moins en Alsace, signe de sa relative perte d'attractivité économique. « La situation économique alsacienne reste toujours un peu plus favorable que dans les autres régions, mais elle s'est quand même fortement dégradée depuis 2001 », explique Vincent Le Calonnec, directeur de l'Insee Alsace.

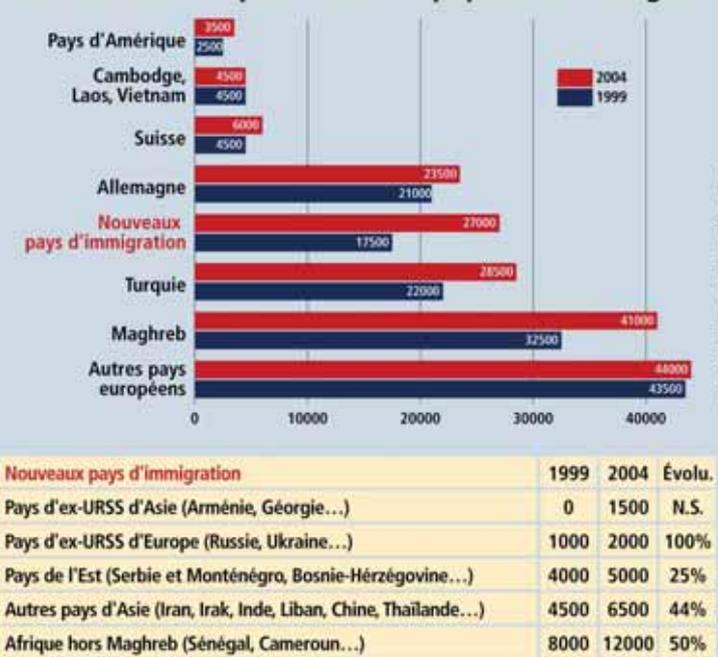
Les Européens de l'Est en progression

Le solde migratoire de l'Alsace n'est donc positif que grâce aux flux venus de l'étranger, ce qui n'était pas le cas auparavant. De 1990 à 1999, presque la moitié du solde migratoire était due à l'arrivée de personnes venues d'autres régions françaises. Mais de 1999 à 2004, ils ont été plus nombreux à quitter l'Alsace qu'à s'y installer. Le solde des migrations intérieures est donc devenu négatif d'environ 8000 personnes.

Autre enseignement du rapport, l'Alsace est l'une des régions françaises où la part de la population immigrée a le plus augmenté : désormais, elle représente 10% de la population alsacienne, ce qui place la région au deuxième rang français. En 2004, on dénombrait en Alsace 180 000 immigrés, soit 20% de plus qu'en 1999. Au niveau national, l'immigration a aussi progressé, mais moitié moins qu'en Alsace.

Les immigrations les plus traditionnelles dans la région - turque, maghrébine, allemande et suisse - continuent à progresser. Mais si les Allemands sont passés de 21 500 à 24 000, leur part dans la population immigrée (13,2%) a diminué d'un point par rapport à 1999, contrairement à celle des Turcs et des Suisses, qui a augmenté. Autre élément remarquable : la forte progression d'immigrés venus de nouveaux pays. Ces populations sont originaires des ex-pays

Évolution de la répartition de la population immigrée



du bloc soviétique (Russie, Ukraine, Arménie, Géorgie...), d'Asie (Iran, Inde, Chine, Thaïlande, Liban...), ou encore d'Afrique subsaharienne (Sénégal, Cameroun, Madagascar...).

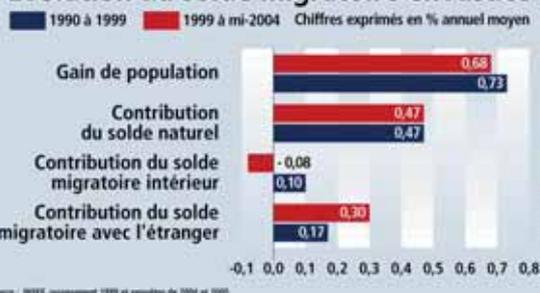
Pour certains pays, les progressions sont parfois spectaculaires. Ils étaient par exemple 12 000 en 2004 à être originaires d'Afrique subsaharienne : c'est 50% de plus qu'en 1999. L'Arménie et la Géorgie n'étaient quasiment pas représentées en Alsace avant 1999, l'étude recense 1500 personnes originaires de ces pays à la mi-2004. Cependant, les statistiques portent souvent sur des effectifs réduits : dans toute la région, on ne compte jamais que 250 Angolais, 300 Croates, 560 Chinois ou 700 Bulgares. « Pour certains pays, on part de presque rien. Les augmentations relatives sont très fortes mais portent sur des chiffres limités », note Robert Morel-Chevillet, auteur du rapport. L'arrivée de ces nouvelles populations est encore mal analysée : en l'absence d'études spécifiques par pays d'origine, elle ne donne lieu qu'à des hypothèses. Vincent Le Calonnec estime

ainsi que la surreprésentation des immigrants de l'est-européen est largement liée à la situation géographique de l'Alsace. Mais aussi sans doute à la présence des institutions européennes à Strasbourg.

Un défi démographique

L'évolution de l'immigration telle que la décrit le rapport n'est pas sans poser de questions sur l'avenir du territoire alsacien. Outre celle de l'intégration, il s'agit de savoir dans quelle mesure les immigrés peuvent combler le manque de dynamisme démographique de la région, dû au solde migratoire interne négatif et au vieillissement de la population. Même interrogation au niveau national : la démographie française est en relative bonne santé, comparée aux autres pays européens, mais elle reste, pour le moment, déterminée par une logique de blocage des flux. Le nombre de cartes de séjour accordées aux étrangers a baissé de 2,6% en 2005 par rapport à 2004, après dix années de hausse. Cette politique de blocage commence à

Évolution du solde migratoire en Alsace



être remise en cause au niveau européen. L'Union souhaiterait une politique commune et cohérente sur l'immigration. La Commission a présenté en 2005 un livre vert sur une approche communautaire de la gestion des migrations économiques.

« Les institutions européennes font des déclarations dans le sens d'une politique d'ouverture, mais les directives et les

règlements votés vont plutôt dans le sens d'une fermeture. Par exemple, la directive sur le regroupement familial est en recul par rapport aux législations nationales », explique Xavier Thierry, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Des mots, mais des gestes, pas encore. Et preuve que l'ouverture n'est décidément pas au rendez-vous, l'Allemagne et la

France, lors du Conseil européen du 13 décembre, se sont vivement opposées à toute idée de communautarisation de la politique des migrations légales dans l'Union.

**Cordélia Bonal
Emilie Brotel
Ilan Caro**

Recensement partiel

L'étude de l'Insee Alsace est l'une des premières qui utilise les données des recensements partiels de 2004 et de 2005. En effet, l'Insee a changé son mode de collecte. Auparavant, les enquêtes, réalisées tous les neuf ans, recensaient tous les foyers.

Depuis 2004, elles sont partielles et étalées sur cinq ans : 20% des logements sont recensés chaque année dans les communes de moins de 10 000 habitants, 8% dans celles de plus de 10 000 habitants. A la fin du cycle de cinq ans, seuls 40% des logements auront donc été recensés dans les grandes communes. Mais l'Insee assure que la marge d'incertitude est « tout à fait acceptable ».

A partir des chiffres de 2004 et de 2005, l'Insee a calculé une moyenne qui décrit une situation datée par convention à mi-2004. Cette moyenne est comparée avec les chiffres du dernier recensement exhaustif de la population, de 1999.

Immigré ou étranger

Un immigré est une personne née non-française, dans un pays étranger, et qui vit en France. On est donc immigré « à vie » : l'acquisition de la nationalité française fait disparaître le qualificatif « étranger » mais ne modifie pas le statut d'immigré. A la mi-2004, l'Insee comptabilise 180 000 immigrés et 150 000 étrangers en Alsace.

Extraits de "News d'III", magazine d'Information régionale (janvier 2007), avec l'aimable autorisation de la rédaction.

BLOC NOTES

A propos du TGV

EVÈNEMENT !
TGV EST Européen ouvre les portes de l'Alsace le 10 juin 2007
L'Alsace à 2h20 de Paris



Photo : © SNCF - CAV - PATRICK LEVEQUE

Le **10 juin 2007**, avec la mise en service du **TGV EST EUROPEEN**, **37 millions de Français et d'Européens** découvriront une nouvelle proximité grâce à la création de liaisons directes et à des temps de trajets réduits.



- 3 aller-retour quotidiens directs Colmar/Paris en 2h50
- 6 aller-retour quotidiens directs Mulhouse/Paris en 3h10
- une desserte quotidienne directe depuis Saverne en 2h00.

VERS L'ALSACE ET L'EUROPE

■ DE STRASBOURG

24 possibilités quotidiennes d'aller-retour directs entre Strasbourg et l'Île de France - dès juin 2007 : 15 aller-retour (sans arrêt) Strasbourg / Paris en 2h20 avec un cadencement à l'heure entre 6h00 et 21h00.

- d'ici 2008, 9 aller-retour supplémentaires Strasbourg / gares nouvelles Île-de-France en 2h25 pour Marne La Vallée TGV (3 aller-retour) et Aéroport Charles de Gaulle TGV (3 aller- retour), en 3h pour Massy TGV (6 aller-retour).

■ DE COLMAR, MULHOUSE ET SAVERNE

Dès 2007

Centenaire de Pierre PFLIMLIN



Démarrées le jour anniversaire de sa naissance, le 5 février, les célébrations du Centenaire de Pierre Pflimlin connaîtront leur point culminant au mois de juillet 2007. Un timbre dessiné par Tomy Ungerer sera lancé à la fois à Strasbourg et Mulhouse le

7 juillet. Une statue sera inaugurée au Parc de l'Orangerie, le 9 juillet, jour où le Parlement européen dénommera un des ses immeubles selon le nom de son ancien Président et où la Ville de Strasbourg, à l'occasion d'un concert du Philharmonique, donnera le nom de Pierre Pflimlin au Palais de la Musique et des Congrès. Dès le 13 avril, un livre paraîtra sur Pierre Pflimlin, Alsacien et Européen, avec les contributions d'Alain Howiller, ancien rédacteur en chef des Dernières Nouvelles et Paul Collowald, ancien Directeur général de l'Information du Parlement européen et membre de l'APA-Belgique.

LIVRES

Voyage dans le Monde du Vin

Dès les premiers balbutiements de la civilisation, la vigne et le vin semblent étroitement mêlés au parcours de l'homme. C'est ce fabuleux et mythique voyage dans le temps et dans l'espace que Pierre SELTZ, viticulteur à Mittelbergheim et grand connaisseur des vignobles du monde entier, membre de l'Union internationale des Alsaciens, nous propose de découvrir dans le livre richement documenté et superbement illustré : "**Voyage dans le Monde du Vin**" aux éditions COPRUR - 34, rue du Wacken - 67913 Strasbourg Cedex 9

BELGIQUE

BRUXELLES

L'activité de l'APA était particulièrement soutenue ces derniers mois, notamment par une conférence organisée au mois de novembre dernier dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles. Le sujet de la conférence était « Appellations, Mondialisation et Développement Durable : Quel Avenir pour nos Vins ». Les responsables des Institutions Européennes avaient répondu présent pour faire le point sur le projet de réforme de l'Organisation Commune du Marché (OCM) du vin. Nos remerciements vont à Joseph Daul, député européen, pour son aide précieuse et son soutien constant.

En décembre, l'APA a réédité un Chapitre solennel de la Confrérie Saint Etienne dans les prestigieuses salles gothiques de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Lors de cette séance, le Commissaire européen aux Transports, M. Jacques Barrot, a été intronisé confrère et, comme le veut la coutume, a fait 'serment' de défendre le vin d'Alsace.

A noter également la participation de l'APA à l'Observatoire Alsace-Europe qui a eu lieu en janvier dans les locaux du Conseil Régional d'Alsace. Il a suivi un Conseil d'administration d'APA-Service tenu quant à lui dans les locaux de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Enfin, l'APA était présente à la Foire du Livre en apportant un soutien logistique sur le terrain à un stand du Grand Est, qui avait obtenu le soutien du Conseil Régional et qui a permis aux éditeurs alsaciens, notamment les Editions du Batsberg, de prendre des contacts dans le réseau de distribution des livres en Belgique. Le stand a été inauguré par M. Gérard Traband, Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace.

Philippe Cailliau
Président

FRANCE

PARIS

Théâtre Alsacien à Paris

Le dimanche 29 avril prochain les Alsaciens de la Région Parisienne auront l'occasion unique d'assister à une revue bilingue alsacien/français, présentée par la "Budig" de Marlenheim, qui vient à Paris à l'invitation de l'Association



Générale d'Alsace et de Lorraine à Paris. Yves Grandidier et son équipe offriront aux Alsaciens "de l'intérieur" un spectacle plein de zeste et d'humour.

Théâtre de l'ASIEM,
6 rue Albert de Lapparent, Paris 7^e.
Dimanche 29 avril 2007 à 14 h 30.
18 €.

Renseignements et réservations :
01 39 62 57 66 ou Agalparis@aol.com

Michel Hoca
Président

LUXEMBOURG

« Acteurs publics et initiatives privées dans les espaces transfrontaliers européens ».

Mes origines alsaciennes ne sont certainement pas étrangères à la grande attention que je porte à suivre l'évolution de la coopération entre ces régions frontalières où, comme en Alsace, se sont affrontés de manière brutale les nationalismes, avant que ne s'enclenche enfin, à l'initiative de quelques pionniers, une logique de paix. Pour illustrer l'ampleur des drames vécus, qu'il suffise de rappeler que la génération de mes parents (née en Alsace et en Lorraine avant 1940) et celle de mes grands-parents (née avant 1918) ont changé respectivement deux et trois fois de nationalité !

Et c'est bien, me semble-t-il la double caractéristique de ces régions frontalières telles que l'Alsace, la Lorraine et le Luxembourg d'être à la fois des zones de proximité, humaine et culturelle, et des lieux de confrontation qui font de celles-ci, dans une Europe en paix, des espaces privilégiés où l'on peut à la fois appréhender et tester les différences - culturelles, linguistiques, juridiques etc. - et déterminer les axes les plus prometteurs de coopération et de rapprochement.

Et c'est en ce sens, me semble-t-il, que la coopération régionale transfrontalière constitue pour l'Europe en construction, un champ d'expérimentation de premier plan et un enjeu déterminant.

Mais lorsque l'on quitte le champ des idées pour s'intéresser aux aspects concrets de cette coopération et des multiples initiatives qu'elle suscite, force est de constater qu'il n'est pas facile, pour le non-spécialiste en tous cas, de se faire une idée précise de la situation. Certes, le foisonnement des initiatives est en soi un signe de dynamisme très positif et l'expression d'une volonté politique que l'on ne saurait mettre en doute. Certes ce foisonnement résulte aussi de la très grande diversité des secteurs d'activité concernés, qu'il s'agisse de la culture, des transports, de la santé, de la protection de l'environnement, de la sécurité, justice, de l'éducation et de la formation pour ne citer que les plus importants.

Mais la multiplicité des projets qui se développent de part et d'autres de nos frontières, reflète peut-être aussi, à la fois la complexité des mécanismes et des structures de coopération en jeu, la persistance des égoïsmes nationaux et

la difficulté qui en résulte d'obtenir un consensus sur des objectifs majeurs, au regard des enjeux que j'ai évoqués précédemment.

Et ceci nous amène tout naturellement au cœur du sujet de la conférence et à la double problématique que nous avons souhaité esquisser :

- montrer la grande diversité des situations pouvant se présenter et, en même temps, la grande diversité des réponses formulées, que ce soit de la part des acteurs publics ou de la part du secteur privé (ou civil) ;
- compte tenu de cette diversité, envisager comment peut s'élaborer une stratégie cohérente de développement.

Pour nous y aider, les organisateurs de la conférence ont souhaité mettre en perspective des exemples/modèles de coopération très différents de par leur environnement et leurs objectifs. Nous avons également souhaité donner la parole à la fois à des personnes qui connaissent, de l'intérieur, ces structures institutionnelles qui initient, organisent et coordonnent les projets de coopération et à des représentants d'entreprises, publiques ou privées, pour nous donner leur propre point de vue sur la coopération transfrontalière.

Bien entendu, il n'est pas question de faire le tour complet d'une question aussi vaste que celle qui est abordée. Nous espérons tout au plus avoir apporté quelques éléments de réflexion qui puissent nous éclairer sur un enjeu déterminant pour l'avenir de l'Europe que nous construisons ensemble.

Bertrand Herberich
Président

TURQUIE

ISTANBUL

Dîner des Alsaciens et des amis de l'Alsace

Le 7 février 2006, une quarantaine d'Alsaciens et amis de l'Alsace se sont trouvés réunis dans les somptueux locaux du Palais de France, sur l'invitation de M. Jean-Christophe Paucelle, Consul Général de France à Istanbul, pour une très agréable « soirée alsacienne ». Bien sûr, entrée alsacienne, choucroute, munster, étaient de la partie, apportés tout exprès de France par M^{me} Véronique Paucelle, ainsi que Riesling et Gewurztraminer, et un excellent kougelhopf préparé par le cuisinier du Palais. Mais ce qui était surtout sensible, c'était cette atmosphère de joyeuse sympathie et de forte convivialité, que M. Paucelle a pris plaisir à souligner.

Parmi les présents, il y avait certes un groupe de natifs d'Alsace et qui travaillent ou se sont établis en Turquie, comme M^{me} Florence Ögütgen, du Conseil Supérieur des Français de l'Etranger, mais également des amis turcs qui sont en relations de travail avec l'Alsace, ou qui ont fait leurs études supérieures à l'Université de Strasbourg, comme M. Dereli, consul honoraire du Mexique, ou M. Parlar, consul honoraire de Guinée..



l'amélioration des conditions de vie des Alsaciens émigrés, grâce notamment au versement d'une allocation-maladie ou décès, compensant dans une certaine mesure l'absence de sécurité sociale. Entre 1870 et 1920, l'association comptait 2000 membres et organisait chaque année un grand bal, célèbre à New York. De nos jours, la mission de l'association est de rassembler les Alsaciens ou les personnes d'origine alsacienne, et de promouvoir la culture alsacienne en organisant et en soutenant des événements culturels dans la région New Yorkaise.

Fête de Noël

Comme à l'accoutumée, les Alsaciens de New York se sont donnés rendez-vous pour célébrer Noël. Une bonne soixantaine de membres s'est réunie pour cette occasion dans le restaurant français

Dans les dires de chacun, on devinait une pointe de nostalgie à l'évocation de cette belle région qui les a vu naître ou qui les a séduits, et où certains ont laissé une partie de leur cœur.

Joseph Strub
Délégué UIA en Turquie

plus anciennes associations Franco-Américaines de New York a vu le jour le 19 février 1871. À une époque où l'entraide reposait essentiellement sur des mouvements associatifs de bienfaisance, l'Union Alsacienne a joué un grand rôle dans



« la Côte Basque » en plein cœur de Manhattan. Le délicieux repas a été agrémenté de chants de Noël, du tirage des gagnants d'une tombola et bien entendu de la visite du père Noël, qui a distribué les cadeaux en trois langues, Anglais, Français et Alsacien.

Catherine Zwingelstein
Présidente

USA

NEW YORK

Les 136 ans de l'Union Alsacienne

Pour fêter les 136 ans de la création de l'association, les alsaciens de New York se sont réunis autour de délicieuses tartes flambées au restaurant *le Modern*, situé dans les locaux du MoMa (Modern Museum of Art de New York). L'Union Alsacienne de New York, une des



NEW YORK

Nostalgie...

Une petite Interview de Madeleine Anstett-Gluck...

A quelle occasion cette photographie a-t-elle été prise et quels souvenirs évoque-t-elle ?

Elle a été prise en 1952, sur le ferry reliant Manhattan à la Statue de la Liberté à l'occasion de la première, à Broadway, du film « les Misérables ». Avec une amie, nous représentions en tenue alsacienne le « Spirit of France ».

Comment en êtes-vous arrivée à vous rendre à New-York ?

Après la guerre, j'étais employée en qualité de gouvernante à Paris, dans une famille de diplomates d'origine russe. En 1947, mon employeur a été muté aux Nations Unies et m'a proposé d'accompagner sa famille. Je n'ai pas hésité une seconde et ai tenté l'aventure ! A New-York, j'ai rapidement fait la connaissance d'une alsacienne originaire de Wissembourg qui m'a présentée à d'autres personnes et c'est ainsi que j'ai rejoint l'Union

Alsacienne de New-York, alors présidée par Monsieur Albert Halm.

Vous retrouviez-vous entre Alsaciens ?

L'Union des Alsaciens se réunissait une fois par mois. J'en ai même assuré le secrétariat de 1951 à 1953 - la petite main - pour rédiger les rapports de réunion. Je me souviens que les hommes se réunissaient séparément des femmes !

Quel est votre meilleur souvenir de cette époque ?

Assurément c'est l'amitié qui m'a liée à Marie Jeanne (la savoyarde) et Catrin (l'américaine) et avec lesquelles j'entretiens toujours des relations. Je garde en souvenir la grandiose réception donnée à l'occasion de la visite officielle le 4 avril 1951 du Président Auriol à l'hôtel Waldorf Astoria à laquelle j'avais été invitée, en tenue alsacienne !

Avez-vous continué d'entretenir des relations avec les Etats-Unis ?

Mon séjour et l'éloignement de l'Alsace m'ont donné le goût de l'hospitalité. J'ai ainsi reçu, chaque année avec mon mari et mes enfants, pendant plus de vingt ans, des étudiants américains effectuant leurs études en Alsace. Une manière de témoigner ma reconnaissance à l'Amérique qui m'avait accueillie !



En 2006 à l'occasion de son 80^e anniversaire avec son mari.

Devant la statue de la Liberté en tenue d'alsacienne

NOS PARTENAIRES



L'Alsace dans le Monde



Union Internationale des Alsaciens

1 place de la Gare - BP 40007 - F-68001 COLMAR Cedex

Tél : 00 33 3 89 20 21 38 - Fax 00 33 3 89 20 21 39 - Internet : <http://www.alsacemonde.org>

Président : François Brunagel • Responsable de la publication/Rédaction : Gérard Staedel, Vice-Président

Conception/Réalisation : CAPSUD Création Graphique

Photos et textes : Région Alsace - SNCF/CAV - UIA • Imprimerie : Parmentier